

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18284 - 71ÈME ANNÉE

**Dépôt de la liste d'union PCR-Progrès-PS-MRC-PRG-
Société civile conduite par Patrick Lebreton**

L'espoir d'une Réunion nouvelle



Liste Pour une Réunion nouvelle, conduite par Patrick Lebreton

Patrick Lebreton, Michèle Caniguy, Maurice Gironcel, Laïnati Ali, Patrice Selly, Catherine Gaud, Axel Vienne, Sabine Le Toullec, Yvan Dejean, Sarah Rupert, Julien Magamootoo, Nicole Bigot, Fabrice Hoarau, Huguette Ginestre, Dominique Panambalom, Ghislaine Cataye, Fabrice Lebon, Ginette Sinapin, Rémy Massain, Mélissa Mogalia, Nazir Valy, Julie Pontalba, Guito Cressence, Marie-Hélène Rambouillé, David Lebon, Herwine Boyer, Moïse Mazeau, Raïssa Noël, Gérald Kerbidi, Firose Gador, Pierre Thiébaud, Clémence Hécalé, Yves Gigan, Laëtitia Corrè, Jean-Jacques Grondin, Annie Maratchia, Jean-François Fontaine, Simone Mouny, Idriss Calpetard, Pascaline Lebreton, Hervé Lauret, Marie Jo Lebon, Alix Bénard, Marie Michelle Mariaye, Georges Gauvin, Corinne Robert, Jean Yves Ananelivoua

Au lendemain du succès populaire de la présentation à Saint-Denis de la liste d'union PCR-Progrès-PS-MRC-PRG-Société civile, Patrick Lebreton a déposé hier la liste à la préfecture, accompagné de Maurice Gironcel, Michèle Caniguy et Julien Magamootoo. Cette séquence clôture la première partie de la campagne, désormais les candidats aux régionales sont tous connus.



Maurice Gironcel, Patrick Lebreton, Michèle Caniguy et Julien Magamootoo lors du dépôt de la liste à la préfecture.

Hier a marqué la date de fin du dépôt des listes de candidats aux élections régionales. C'est ce jour qu'a choisi Patrick Lebreton pour déposer la liste de l'union des forces de progrès pour le développement et l'égalité. Il était accompagné de Maurice Gironcel, Michèle Caniguy et Julien Magamootoo. Elle s'articule autour de l'union PCR-Progrès, rejointe par plusieurs organisations politiques : le PS par la présence de nombreuses sections socialistes de La Réunion, le Parti des radicaux de gauche et le Mouvement citoyen et républicain. La société civile tient aussi une large place dans ce rassemblement, avec en particulier Terla et l'Association de défense des intérêts des Réunionnais de l'Est. Le rassemblement prône la rupture

et veut ouvrir un nouveau cycle politique à La Réunion. Elle fait donc le pari du renouvellement de la classe politique, en s'accordant avec son nom, Pour une Réunion nouvelle.

Succès populaire

La veille, c'était la présentation de la liste à la salle Candin, Saint-Denis. Contrairement aux autres candidats pour cette occasion, l'Union des Forces de Progrès avait choisi une ville qui n'est pas dirigée par un maire de sa tendance politique. Didier Robert avait en effet tenu son meeting à Saint-Pierre du maire LR Michel Fontaine. Quant à Huguette Bello, elle a fait cela à Saint-Denis, ville dirigée par son binôme Gilbert

Annette.

C'était donc un véritable pari tenté par l'union PCR-Progrès-PS-PRG-MRC-Société civile, d'autant plus que le lieu choisi était celui où Didier Robert et Bello-Annette avaient tenu meeting.

Première étape du changement

En faisant jeu égal en termes d'affluence avec ces derniers, l'Union des forces de progrès a marqué des points. Ce succès est dû en grande partie grâce à la mobilisation populaire à Saint-Denis. Il montre bien que cette élection régionale ouvre de nouvelles perspectives avec le début d'un nouveau cycle de renouvellement du personnel politique à La Réunion. Car après les régionales de décembre auront lieu présidentielle et législatives en 2017, puis municipales et intercommunales en 2020. Ce sont autant de rendez-vous que l'union autour du noyau PCR-Progrès compte utiliser pour transformer La Réunion.

Toutes les listes sont déposées. Les candidats sont donc désormais connus. C'est une nouvelle étape de la campagne électorale, la dernière ligne droite avant le vote du 6 décembre.

M.M.



L'ambiance dimanche à Candin, pour la présentation de la liste Pour une Réunion nouvelle.

Édito

La révolution fiscale, c'est sortir Didier Robert de la présidence de la Région

La Réunion fait la une de l'actualité, mais malheureusement pas pour de bonnes raisons. La responsabilité en revient encore à la Région Réunion. Après le scandale de la nouvelle route du littoral, c'est la gestion en général de Didier Robert qui est épinglée. La Région Réunion figure en effet dans le peloton de tête des collectivités qui pressurent les contribuables.

Une enquête du magazine Capital publiée hier est sans équivoque. Entre 2009 et 2014, ce qui couvre la durée d'une grande partie du mandat de Didier Robert à la présidence de la Région Réunion, le rapport entre les charges de personnel et le nombre de foyer fiscaux a augmenté de 85 %. C'est le record toutes régions confondues. Le résultat de cette croissance exponentielle, c'est la pression fiscale sur le dos des Réunionnais. Chaque année, 246 euros en moyenne sont pris dans les poches de chaque foyer fiscal pour payer les personnes qui travaillent à la Région. L'autre constat de Capital, c'est la croissance des subventions. Chaque foyer fiscal est prélevé de 517 euros par an pour les soutenir, annonce Capital, ce qui constitue une augmentation de 51 %.

Cette hausse de la pression fiscale par habitant est encore plus impressionnante si on considère qu'étant donnée la croissance de la population à La Réunion, le nombre des foyers fiscaux a augmenté de manière plus importante que dans les autres Régions. C'est donc une explosion des

dépenses pour payer le personnel et distribuer des subventions.

L'enquête de Capital révèle donc crument les conséquences d'une politique clientéliste, qui visait manifestement à construire une popularité pour Didier Robert en vue de se faire réélire.

Le président sortant affirme qu'il est pour une révolution fiscale. Force est de constater un détournement d'un concept. La révolution fiscale, c'est mettre fin à la pression qui pèse sur les Réunionnais pour entretenir le train de vie de la Région. Pour que cela cesse, la solution est très claire : sortir Didier Robert de la présidence de la Région.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La France s'affirme comme l'interlocuteur des institutions du Mozambique au nom de La Réunion

Mozambique : les Réunionnais ont le droit de parler en leur nom

En octobre 2003, Paul Vergès avait renforcé les bases du co-développement entre le Mozambique et La Réunion, en faisant fructifier une solidarité de lutte du FRELIMO et du PCR. Il avait rencontré le président de la République et signé un accord-cadre avec le Cabo Delgado. 12 ans plus tard, une délégation de préfet de la France rencontre trois ministres pour « faire connaître la France de l'océan Indien ». Le rôle des Réunionnais est passé sous silence, et les relations entre le Mozambique et La Réunion sont repris en main par la France. La cause de cette incroyable régression est la politique de Didier Robert, symbole de la démission d'une certaine classe politique réunionnaise qui a abdiqué ses responsabilités en refusant d'informer la population sur les grands enjeux. Bello-Annette ne promettent pas mieux. Seule la liste d'union de Pour une Réunion nouvelle remet en cause cette faillite.

Sur les bords de l'Océan Indien un peuple de 7 millions d'habitants prend en main son destin après avoir vaincu le colonialisme

LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU MOZAMBIQUE A ETE PROCLAMEE CE MATIN

Samora Machel, président du Frelimo, devient chef de l'Etat

Mercredi 25 juin 1975 : cette date marquera l'histoire de notre région. Depuis cette nuit, un nouvel Etat indépendant vient de naître, en Afrique, sur les bords de l'Océan Indien.

Sept millions d'habitants et 778 800 km² : la République populaire du Mozambique a été proclamée à zéro heure, heure de Lourenço - Marquês, la capitale qui, dans la minute même d'ailleurs, changeait de nom pour s'appeler Can Phumo, et du nom d'un chef africain qui avait résisté à l'invasion portugaise au

XVII^e siècle.

Ainsi, s'achèvent quatre siècles et soixante dix années de domination sans partage du colonialisme portugais sur ce pays de l'Afrique de l'Est. A 8h 30, locales, Samora Machel, président du Front de Libération du Mozambique (FRELIMO), qui a conduit, durant dix ans, la lutte armée contre les forces coloniales, va être investi dans les fonctions de chef de l'Etat.



SAMORA MACHEL :
« un pouvoir populaire »

Dans le grand stade de la capitale, le drapeau portugais va être amené et remplacé par le drapeau mozambicain : raies vertes, noires, rouges et jaunes.

Grâce aux changements décisifs intervenus au Portugal, lors du renversement, le 25 avril 1974, du régime fasciste de Salazar, le gouvernement de Lisbonne considère d'un très bon œil l'accession du Mozambique à l'indépendance.

SANS ARRIERE-PENSEES

Sans arrière-pensées, sans volonté de représailles ou de chantage, le gouvernement portugais a envoyé aux cer-

monies de l'indépendance, à Can Phumo, une importante délégation conduite par un des principaux dirigeants du Mouvement des Forces Armées (M.F.A.), le général O-telo de Carvalho, commandant-adjoint du COPCON (commandement des forces de sécurité).

A l'occasion de ce grand événement pour le peuple mozambicain qui prend en main son destin et pour tous les peuples qui luttent pour leur libération, en Afrique, en Amérique Latine, en Asie et en Océanie, Paul Vergès a adressé hier un télégramme aux dirigeants de la République Populaire du Mozambique.

Message de Paul Vergès à Samora Machel

SAMORA MACHEL-MARCELINO DOS SANTOS LOURENÇO - MARQUES MOZAMBIQUE.

« Les travailleurs et le peuple de la Réunion, dont certains ancêtres sont venus de votre pays, saluent avec joie l'accession à l'indépendance de votre patrie après des années de lutte héroïque des patriotes mozambicains du FRELIMO. Fraternellement ».

PAUL VERGES
Secrétaire Général du P. C. R.

Le 9 octobre 2003, Paul Vergès, président de la Région Réunion, signait au nom de la République française un accord de coopération avec José Pacheco, gouverneur de la Province du Cabo Delgado, agissant au nom du gouvernement du Mozambique. Cet accord était un temps fort d'une visite d'une délégation réunionnaise conduite par Paul Vergès dans un pays d'où viennent de nombreux ancêtres des Réunionnais.

Au cours de ce séjour, Paul Vergès avait été officiellement reçu par Joachim Chissano, président de la République du Mozambique. Cette rencontre se situait dans le prolongement de la fraternité de lutte entre le PCR et le FRELIMO. Quand les Mozambicains luttèrent pour se libérer de la colonisation portugaise, ils avaient eu le soutien des communistes réunionnais. Paul Vergès avait notamment rencontré Eduardo Mondlane, secrétaire du FRELIMO. Cette solidarité a continué ensuite quand le Mozambique indépendant devait faire face à l'armée du régime d'apartheid soutenue par les États-Unis et les autres pays de l'OTAN dont la France. Élu au Parlement européen, Paul Vergès avait utilisé ce mandat pour faire avancer les causes fondamentales des communistes réunionnais, en particulier la lutte contre l'apartheid. Le député réunionnais avait alors eu l'initiative d'organiser la visite d'une délégation de membres

Les relations entre le Mozambique et La Réunion datent de longtemps, elles découlent de liens entre le FRELIMO et le PCR. (Témoignages du 25 juin 1976)

du Parlement européen dans ce qui s'appelait alors les pays de la Ligne de Front, dont faisait partie le Mozambique.

Héritage gaspillé

C'est donc fort logiquement que sous la direction de Paul Vergès, la Région Réunion a prolongé cette politique. C'est ce qui explique pourquoi un président de la Région avait alors été accueilli à bras ouvert dans un pays qui commençait alors à peine son décollage économique.

12 ans plus tard, le Mozambique aspire à devenir un pays émergent. L'attractivité de son économie est si grande qu'aujourd'hui, des Portugais viennent y travailler. Ils préfèrent partir dans notre région plutôt que de rester dans leur pays lourdement touché par la crise économique.

Malheureusement, la Région Réunion n'est plus ce qu'elle était. Les projets démolis, ce n'est pas seulement le tram-train. C'est aussi la casse du co-développement.

La France s'engouffre dans la brèche

Au cours des 5 dernières années, les relations avec Madagascar et le Mozambique ont été à l'abandon. Didier Robert n'a même pas daigné se déplacer au Sommet de la Commission de l'océan Indien. Comme la nature a horreur du vide, la France s'est aussitôt engouffrée dans la brèche. Ainsi, c'est une délégation de préfets qui est allée sur le terrain défriché par Paul Vergès.

Le communiqué diffusé hier pourrait même faire croire à une visite fondatrice :

« Les préfets de La Réunion et de Mayotte et la préfète administrative supérieure des TAAF se sont rendus en visite de prospection au Mozambique du 25 au 29 octobre (Maputo - Pemba), accompagnés par le commandant supérieur des FAZSOI, l'ambassadeur délégué à la coopération dans la zone et avec le soutien de l'ambassadeur de France à Maputo. Cette visite d'une délégation unie de la France de l'océan Indien est la première de ce genre.

Les préfets ont été reçus par trois ministres : le ministre de la Mer, des Eaux intérieures et des Pêches ; le ministre de la Science et de la Technologie, de l'Enseigne-

ment supérieur et technique professionnel ; le ministre de la Culture et du Tourisme. Ils se sont également entretenus à Pemba avec la gouverneure de la province de Cabo Delgado.

L'objectif affiché de faire connaître la France de l'océan Indien, la France et l'Europe de proximité, aux autorités mozambicaines, a été pleinement atteint. Ce déplacement a permis de dessiner des projets communs dans différents domaines. »

Des politiciens réunionnais ont abdicqué

Force est de constater que tout le travail mené par la Région Réunion sous Paul Vergès est passé sous silence. C'est comme si les Mozambicains ne connaissent pas La Réunion. D'ailleurs, La Réunion est ramenée au rang de « France de l'océan Indien ».

Cette incroyable régression est le résultat de la politique de Didier Robert à la Région Réunion. Et Bello-Annette ne promettent pas mieux.

Cette reprise en main par la France est le symbole de la démission d'une certaine classe politique réunionnaise qui a abdicqué ses responsabilités en refusant d'informer la population sur les grands enjeux. Cette régression arrive au moment où le Mozambique est en plein décollage économique. Ce potentiel économique peut être un atout pour La Réunion, à condition que des Réunionnais puissent discuter de cette question avec les Mozambicains. À la différence de la France, La Réunion peut s'appuyer sur une solidarité forgée dans la lutte contre la colonisation.

Pour que les Réunionnais retrouvent leur fierté de peuple capable de parler avec ses voisins, il faut la rupture. Cet espoir est incarné par une seule liste, Pour une Réunion nouvelle conduite par Patrick Lebretton qui rassemble PCR, Progrès, MRC, PRG et société civile. Car qui de mieux que les initiateurs des relations avec le Mozambique pour défendre les intérêts des Réunionnais dans les discussions ?

M.M.

Tout kont l'advèrsèr, kont l'advèrsèr solman

Mi sava rakont azot in z'istoir, in zistoir vré bien antandi. Sa i éspas dann komansman bann z'ané soisant. Sa i éspas dann l'Algérie zis apré bann z'akor la sign la-ba Evian... zot i koné bann z'akor-la la rokonète l'indépandans pou l'Algérie.

Donk moin lété la-ba, pou alé konm i di zordi dann in misyon imanitér dann in formasyon bann moun té apré aprann lo métyé d'amontrèr d'lékol. L'avé dann formasyon-la in bann jenn-fiy épi in bann jenn - jan. In bonpé l'avé partisip la gèr l'indépandans, in pé lété tortiré, in pé lété blésé, in pé l'avé fé bann konba difisil. Mi di azot franshman moin téi san amoin pti koté zot par raport z'ot parkour épi la myène.

Mi souvien d'in jenn bononm. Li l'avé fé z'étid an syans imènesosyoloji si mi tronp pa !- é dann tan la gèr libérasyon li lété lo shèf in détashman. Dann son détashman l'avé dé ga té i vé absolman batay. Li di li la kalm inn, mé pou l'ot arien a fèr. L'èrla li la fé amar in bra lo boug té an ké d'bèf, déyèr son do épi li la di : « Vien fou in kou tou lé dé ! ». Lo ga la di : « Shèf, la pa zis ! Out dé bra lé lib é moin, moin na in bra amaré... Forséou va tap amoin ».

Li la fé pou répons : « Sak mi fé la, sé pou amontr aou kan na in konba pou améné é si lo bann ga i dispite épi i sobate dann détashman, zot i afébli la lite é zot i ède bien lo z'ènmé ». Kisa i ri dann in ka konmsa ? Sé lo z'ènmé, lo z'advèrsèr si zot i vé bien. Kan ou na in lite pou améné, tout kont lo z'advèrsèr, é tout pou ède out prop dalon. La pa kont out dalon k'i fo vanjé... Aprés ziska la gèr la fini, li la mète lé dé ga inn avèk l'ot, inn pou ède l'ot, inn pou avèy dsi l'ot é d'aprè li sa la bien éspasé. Mi pans li la pa di amoin tout, pars la gèr sa la pa konm dann in lite politik normal. Na dé foi, ou la poin lo shoi.

Nb Kisa mi aviz ? Pèrsonn é désèrtin an mèm tan. CQFD (ce qu'il fallait démontrer) o-sinonsa SKFA (sak té k' i fo amontré)

Georges Gauvin

Un environnement bouleversé, des mégapoles rayées de la carte, qui peut croire que La Réunion sera épargnée ?

5 à 9 mètres de plus pour le niveau de la mer

Des centaines de millions de réfugiés climatiques et des infrastructures à relocaliser à l'intérieur des terres : voilà la perspective rappelée par le dernier rapport de Climate Central, même si la hausse de la température moyenne à la surface de la Terre est contenue à 2 degrés. Le scénario le plus optimiste annonce une montée du niveau de la mer de 5 mètres. Tout est donc à revoir à La Réunion dès maintenant. La priorité des investissements doit aller à la protection de la population, pas dans le gaspillage pour une route en mer qui n'est pas prévue pour affronter ce changement.

L'Europe vit aujourd'hui une augmentation du nombre des immigrants. Les extrémistes de droite en profitent pour tenter une récupération politique au moment où la crise économique s'aggrave. Cela a eu des conséquences notamment lors des dernières élections en Pologne, avec comme résultat la disparition des députés progressistes de l'Assemblée.

Outre le fait que par rapport à d'autres pays, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique, cette hausse est relativement limitée, ce phénomène de migration n'est rien à côté de ce qui attend le monde dans quelques décennies avec la montée inexorable du niveau de la mer.

La plus grande vague de migration

Climate Central a publié ce lundi 9 novembre un rapport édifiant. Le but affiché de la conférence de Paris est de limiter la hausse de la température moyenne de la surface de la Terre de 2 degrés de plus qu'à l'époque préindustrielle. Il sera très difficile d'arriver à un accord aussi ambitieux,

car les Plans climat des pays participants à la COP21 annonce une augmentation de plus de 2 degrés.

Néanmoins, si jamais l'objectif de la COP21 était atteint, le niveau de la mer pourrait monter de 4,7 mètres, ce qui obligerait 280 millions de personnes à émigrer.

Climate Central envisage un autre scénario, celui d'une hausse de 4 degrés de la température moyenne. Dans ce cas, l'océan montera de 8,9 mètres. 627 millions de personnes ne pourront plus vivre chez eux.

Des pays sont plus menacés que d'autres. 145 millions de Chinois devraient déménager si la température montait de 4 degrés, soit 11 % de la population.

D'autres États risquent d'être totalement désorganisés, et ce ne sont pas des îles. 52 % de la population du Vietnam sera touchée, 32 % de celle du Bangladesh, 27 % des Japonais, 10 % des Britanniques, 8 % des habitants des États-Unis et de l'Italie verront leur foyer submergé par les eaux.

Ces changements vont fragiliser des pays qui sont aujourd'hui de grandes puissances. C'est l'équilibre du monde qui pourra en être bouleversé, avec des déplacements de population sans précédent dans l'histoire du

monde, au moment où ce dernier atteindra son pic démographique.

Incredible route en mer à La Réunion

À l'intérieur des États, des villes sont particulièrement menacées. 76 % des habitants de Shanghai devront quitter leur maison, 60 % de ceux d'Hanoi et même 30 % de ceux de Tokyo, et 23 % de ceux de New York.

Pour donner une illustration concrète de ce phénomène, Climate Central a diffusé des photomontages simulant la montée du niveau de la mer dans plusieurs villes. Ainsi Shanghai est transformée en un lit de rivière, tandis que Wall Street à New York n'est plus une rue mais un canal.

Le scénario le plus optimiste annonce une montée du niveau de la mer de 5 mètres. Tout est donc à revoir à La Réunion dès maintenant. La priorité des investissements doit aller à la protection de la population, pas dans le gaspillage pour une route en mer qui n'est pas prévue pour affronter ce changement.



Londres + 2 degrés



Londres + 4 degrés



Mumbai + 2 degrés



Mumbai + 4 degrés



Shanghai + 2 degrés



Shanghai + 4 degrés



Durban + 2 degrés



Durban + 4 degrés



Wall Street à New York + 2 degrés



Wall Street à New York + 4 degrés

Magnifique réussite du Village des Alternatives

Le peuple réunionnais veut vraiment contribuer à la création d'un autre monde

Ce dimanche 8 novembre sur le front de mer de Saint-Pierre, des milliers de personnes ont répondu positivement à l'appel du mouvement Alternati-ba Péi et de sa centaine de partenaires associatifs à participer aux rencontres du Village des Alternatives face à la crise écologique, sociale et économique du pays. Cette mobilisation en faveur d'un autre modèle de développement que le système actuel montre à quel point les Réunionnaises et les Réunionnais veulent réellement des solutions alternatives concrètes aux causes fondamentales de cette crise.

Des « solutions concrètes et réunionnaises pour demain » ont été proposées dans les nombreux stands et au cours des 19 conférences organisées tout au long de cette journée. Ces conférences ont concerné tous les sujets importants liés à un développement durable du pays : la citoyenneté, la santé, l'éducation, l'aménagement pour la construction et le transport, l'économie sociale et solidaire, l'agriculture et l'alimentation, la biodiversité, le recyclage et les déchets, l'énergie et le climat.

Les idées portées par les organisateurs de cette magnifique journée et leurs partenaires ainsi que les contributions du public vont dans le même sens que la loi du 19 février 2001 proposée par le sénateur communiste Paul Vergès « tendant à conférer à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques liés au réchauffement climatique la qualité de priorité nationale et portant création d'un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer ». D'ailleurs plusieurs responsables communistes étaient présents à cet événement pour soutenir cette action. Cela prouve que de plus en plus de nos compatriotes veulent unir leurs forces face aux conservateurs et aux diviseurs pour contribuer à la création d'un autre monde, un monde alternatif.



Les dizaines de stands du Village des Alternatives ont reçu un public nombreux tout au long de la journée.



Le public a participé activement à la conférence sur le thème "Pédalons", animé par Johan Ducros du Vélo-photo-tour.

Lettre aux parlementaires de La Réunion

Prise en charge du forfait hospitalier dans les MAS et EHPAD

Madame, Messieurs,

Vous n'ignorez pas que la réforme de la généralisation de l'assurance complémentaire santé, précisé dans le décret n°2014-1734 du 18 novembre 2014 ainsi que la circulaire du 30 janvier 2015, s'accompagne de la prise en charge intégrale et obligatoire du forfait hospitalier journalier, s'élevant à 18 euros par jour, au profit de l'assuré, et ce à compter du 01 avril 2015.

Toutefois, cette obligation se trouve assortie d'une limitation extrêmement importante et, à mon sens, lourde de conséquences socialement et moralement inacceptables. Le texte de la circulaire ci-dessus indiqué prévoit en effet que « cette obligation concerne uniquement le forfait journalier facturé par les établissements de santé et non pas celui facturé par les établissements médicaux sociaux comme les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ou les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) ». D'ailleurs, plusieurs mutuelles ont déjà annoncé leur désengagement aux institutions concernées. Cela signifie concrètement que, dans les MAS et EHPAD où les durées d'hospitalisation sont souvent très longues, le reste à charge pour les patients concernés se révélera rapidement très lourd (540 euros pour les mois de 30 jours) ; de la même façon, les structures d'accueil temporaires dans ces établissements, dont les bienfaits aussi bien que pour les pa-

tients que pour les aidants familiaux – en termes de répit pour ces derniers – apparaissent particulièrement bénéfiques, risquent de faire l'objet d'un moindre attrait, pour des raisons avant tout financières.

Permettez-moi d'insister sur les raisons qui me font considérer comme socialement et moralement inacceptables ces dispositions. Les usagers des MAS et EHPAD sont, en effet, très souvent des personnes de conditions extrêmement modestes, voire indigentes. D'ailleurs, certaines d'entre elles sont prises en charge par la CMUC qui finance ainsi le forfait journalier. Mais c'est loin d'être le cas pour tous les résidents des MAS et EHPAD. Dans ce cas de figure, comment pourrait-on décemment prélever 540 euros mensuels se limitant au seul montant de l'AAH ou du minimum vieillesse ? En outre, comment pourrait-on, sans honte, demander un tel effort à des personnes à qui, à travers leur handicap ou leur dépendance, la vie a déjà tellement refusé ? Permettez-moi d'estimer pour ma part une telle éventualité véritablement déshonorante pour les institutions de la République, au regard du terme « FRATERNITE » de notre devise républicaine, certaines familles ayant déjà envisagé de retirer leur proche, résident d'une MAS, pour des raisons strictement financières, alors que ces personnes ont besoin de soins extrêmement lourds.

C'est pourquoi, venant seulement d'être informé de cette mesure, encore peu connue en dehors des mi-

lieux professionnels concernés, je me suis permis de vous alerter sans tarder du fait de l'urgence : l'application de la loi deviendra définitivement obligatoire à partir du 1er janvier 2016. En outre, le prochain débat au Parlement sur la nouvelle loi santé (prévu à compter de la mi-novembre) pourrait être l'occasion pour vous d'interpeller le gouvernement et d'agir selon les voies et les moyens qui vous paraîtraient les plus opportuns et les plus efficaces. Enfin, je tiens à préciser que si j'interviens en tant qu'aidant familial de mon épouse handicapée, hémiplegique et aphasique, ce n'est en aucun cas avec le souci d'obtenir une décision en notre faveur : mes ressources de retraité de l'Education Nationale me permettent heureusement de faire face. Ce n'est hélas pas le cas de toutes les personnes handicapées dont j'ai fait la connaissance depuis dix ans, qui se heurtent ainsi qu'à leur famille à d'indicibles difficultés, pour ne pas dire souffrances, et dont je me sens parfaitement et totalement solidaire.

En vous précisant, pour votre gouverne, que ce courrier est envoyé à l'ensemble des parlementaires de la Réunion, je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma profonde conviction citoyenne et d'une parfaite considération.

Jean-Paul Ciret

A la suite de ma nomination au CESE

A la suite de ma nomination au Conseil Economique, Social et Environnemental, au titre de la défense des intérêts de notre Île, je souhaite faire la brève déclaration suivante.

Cette désignation est d'abord, à mon avis, un signal en direction de la société civile réunionnaise, dont je suis issu, donc en direction des associations, des acteurs de l'Education populaire, et de l'économie sociale et solidaire. Nous sommes en effet dans un moment, à la Réunion en particulier, où la société civile doit davantage jouer un rôle moteur pour avancer vers nos objectifs communs d'intérêt général.

C'est aussi un signal en direction des entrepreneurs. Ayant beaucoup accompagné la création et le développement d'entreprises locales, je n'oublie pas qu'entreprendre, c'est changer le Monde ! Au regard des spécificités de notre territoire insulaire et des mutations en cours, chacun comprend que protéger et développer nos filières régionales de production constitue un enjeu vital qui requiert nos efforts constants et convergents.

Je considère d'ailleurs, avec beaucoup d'autres, au vu de nos données locales, qu'Associations et Entre-

preneurs, d'initiative individuelle et de la création collective, doivent davantage se parler, se connaître et se reconnaître. Il n'y a pas d'un côté le social, de l'autre l'économique, et de l'autre encore l'environnemental. C'est en se mettant en mesure de coopérer sur l'essentiel, que les femmes et les hommes de notre Île démontreront qu'ils en sont la première richesse pour répondre à nos principaux défis.

C'est dans cet état d'esprit que je m'appête à servir dans cette nouvelle fonction.

Dominique Rivière

Oté

Rann manda la Lisa !

“Na pwin la plass èk nou pou sak i mèt, an promié zot lintéré pèrsonèl par dovan lintéré nout péi“. Ni apèl sa inn ti pikir d’rapèl pou sak i fé lo vativyìn zis pou la plas. Nout kandida na rézon kan li di sa, li di minm, pou sak i vé alé, odrémié alé tou d’suit, In manda déli lé pa in lanplwa an CDI pou li, boudikont li provyin, pou sak i fé pou “inn Rényon nouvèl“ i grat pa ti bwa. Ni koné sa nou. Nèna konm sa, té éli d’si la lis Laliens an 2010 la dévir zot palto aprésa.

Alorss poukoué nout kandida la sonn la klosh d’si lo korportman inn dé ? Sak i konsidèr ké zot i dwa an awar in plas do shwa, in plas réservé vik zot lé déza éli. Minm si lo manda an késtyon i komans santi vinèg, pa pousa i donn a zot lo drwa in plas pou in manda a vi. In pé d’respé pou lé zot mé zami ! Sirtou nèna i zinn pa zot pou fout lo kan èk lo manda. Sépousa, sanm pou mwin, i sré tan rovwar tousala.

I sré tan obliz rann lo manda pou sak i bril. Sanm pou mwin aryink èk la kantité d’moun la déza trayi, si ni kont byin, nèna asé pou fé in lis pou zéléksyon rézyonal, moun sint sizann, moun sin tandrè, moun lo por, moun la posésyon, moun sin pol é tant dot. Aryink èk zot i gingn mont in lis. Pou mon par mi apèlèr la lis “manzèr lantyi èk Esau“. Pou kosa ? Zot i koné, la bib i di “Esau la vann son drwa dénès pou in pla lantyi “! Avan sa “Rann manda la Lisa“ !

Justin

« Bon Dyé i sobat avèk Gran-Dyab » – In kozman pou la rout

A bien rogardé késtyonn météo, nana in kantité sityasion konm la pli, konm solèy , konm lo van, konm lo tan kouvèr... Zot i konpran bien, moin na poin la plas pou mark tout sort kalité lo tan nana dann in zour, in somenn, in moi, inn ané. Mé nana in kékshoz mi èm, sé solèy – la pli, in sityasion in pé rant lé dé ... Pou moin-mé pétète mi tronp !-kan i di sak moin la mark an-o-la, i vé anparl in solèy-la pli avèk kant mèm in pti degré d’ l’oraz dodan : sak i apèl osi moulin – mayi. Bondyé i batay avèk lo dyab é ni antann in roulmann galé dann syèl. Kisa i sava gagné ? La pli sansa solèy ? La pli i sava largé, sansa solèy i sava poiké ? Kosa zot i anpans ? Arièn ditou ? Fé travay z’ot koko ! Fé bouy z’ot matyèr griz ! Zot va oir, ké, rant-rant, ni pé z’ète, tazantan dakor rantre nou.